

Les Archives de Wiltz contiennent sous le N° 214 un avis de cinq juriconsultes dont un des noms est supposé être celui de Thorn. Pour nous, il s'agit de Jean-Baptiste, son frère Jean-Pierre étant décédé en 1803. Les hommes de loi étaient chargés d'examiner notamment si certaines terres dites « Froendt » tombaient sous la loi du 20-3-1813 comme appartenant à la commune ou bien si elles étaient la propriété de particuliers et, de ce chef, ne concernaient pas ladite loi. Les juriconsultes se prononcèrent pour cette dernière alternative et établirent que les particuliers jouissaient de ces terres avant le régime républicain « à charge ci-devant, d'une redevance envers le comte de Wiltz » (31).

Comme il résulte d'une lettre pleine d'égards et de sagesse qu'il adressa le 18-9-1806 à son neveu François Maximilien qui, jeune marié, était en difficulté avec sa mère, Jean-Baptiste vivait encore à ce moment à Luxembourg. Peu après il partit pour Metz pour y exercer les fonctions de Conseiller impérial.

Epoux de Christine JOST, de Frisange, il serait mort à Metz en 1831.

Il avait un fils, Jean-Baptiste, mort en 1830 alors qu'il était étudiant en droit à Paris.

par le groupe majoritaire auquel il appartenait, J.-B. Thorn étant en mesure de produire les rôles de Mondorf sur lesquels il figurait.

Lorsqu'il s'agit de nommer les 3 électeurs qui devaient se rendre à Luxembourg pour désigner le député au Conseil des 500 à Paris ainsi que les fonctionnaires importants luxembourgeois, Thorn fut du nombre (29).

Des actes de vente des biens nationaux conservés aux Archives du Gouvernement et comprenant 1.398 procès-verbaux s'étendant sur la période du 16-1-1797 au 1-4-1814, il résulte que J.-B. Thorn n'acheta pas moins de 27 lots. Il figure ainsi parmi les adjudicataires les plus importants quand on tient compte du fait que J. Henri Dondelinger, d'Echternach, acquit près de 50 lots, Letourneur et Legier chacun 30 lots (30).

En sa qualité de maire de Remich, J.-B. Thorn assista pendant les Cent Jours (1815) à la réunion convoquée en toute hâte à Luxembourg pour trouver un arrangement avec le fournisseur des vivres Rothschild, chargé de fixer une ration de fer pour dix jours. Comme les réquisitions laissaient à désirer et qu'on éprouvait des difficultés avec la population et les administrations militaires et civiles, on s'adressa de nouveau à la maison Rothschild à laquelle on avait déjà eu recours l'année précédente. Les prix fixés par Rothschild furent acceptés par le Commissaire général aux Vivres comte Dohna zu Wundlacke, et le Commissaire à la Guerre Hasse, mais à ladite réunion, le Commissaire du canton de Luxembourg et les différents maires, dont Thorn, les trouvèrent exagérés. En fin de compte, le prix du pain fut réduit de 11 à 10 fr. le quintal et celui de la viande de 65 à 60, les autres prix restant inchangés.

J.-B. Thorn fut aussi parmi les 44 notables convoqués par le roi Guillaume I<sup>er</sup> en 1815 pour entendre leur avis sur le projet de la Loi fondamentale qu'il avait l'intention d'accorder au Grand-Duché (32).